



## **Union Parlementaire Africaine**

---

**DISCOURS D'INSTALLATION DU PRESIDENT DU COMITE EXECUTIF DE  
L'UNION PARLEMENTAIRE AFRICAINE**

**PRONONCE PAR LE SECRETAIRE GENERAL DE L'UNION  
PARLEMENTAIRE AFRICAINE**

**Monsieur IDI GADO BOUBACAR**

**DEVANT LA PLENIERE DE L'ASSEMBLEE NATIONALE DU TCHAD.**

Très Honorable, Président de l'Assemblée Nationale,  
Honorables, Vice-présidents de l'Assemblée Nationale,  
Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement de la  
République du Tchad,

Honorables, Députés de l'Assemblée Nationale,

Mesdames et Messieurs les Représentants du corps  
diplomatique,

Madame et Messieurs les Secrétaires Généraux de  
l'Assemblée Nationale,

Distingués invités, Mesdames et Messieurs, en vos rangs,  
grades et qualités, tout protocole observé,

J'ai l'honneur de prendre la parole, pour vous souhaiter la  
bienvenue à cette cérémonie d'installation du Président du  
Comité Exécutif de l'Union Parlementaire Africaine.

C'est avec une profonde gratitude que je me tiens devant  
vous aujourd'hui, honoré de pouvoir m'adresser à cette  
auguste assemblée. Je tiens à remercier chacun d'entre  
vous pour votre présence en cette occasion mémorable.

Je souhaite tout d'abord exprimer ma reconnaissance aux  
autorités tchadiennes, et en particulier à **Son Excellence,  
le Maréchal MAHAMAT IDRIS DEBY ITNO**, Président de la  
République du Tchad. Son leadership avéré a été un phare  
pour la nation tchadienne. Il a su diriger le Tchad vers une  
transition réussie et exemplaire et a permis un retour à la  
normalité constitutionnelle. Je tiens à saluer son

engagement indéfectible pour bâtir un Tchad de paix et d'harmonie sociale, résolument tourné vers un développement économique et social durable.

Je tiens également à réitérer mes félicitations et mes remerciements au Président de l'Assemblée Nationale pour sa brillante élection à la tête de la Représentation nationale. Cette élection est le reflet de son dévouement sans faille à la cause du pays, de son engagement et de sa fidélité politiques, ainsi que de sa capacité d'écoute exceptionnelle.

Aussi et conformément aux dispositions de l'article 14 alinéa 4 des Statuts de l'Union Parlementaire Africaine, je cite « Au cas où le Président ou la Présidente cesse d'être Président ou Présidente de l'Assemblée parlementaire nationale, son successeur devient, dès ce moment, Président ou Présidente du Comité Exécutif pour le reste du mandat ». En vertu de ces dispositions, je déclare le Très Honorable, Monsieur **ALI KOLOTOU TCHAÏMI** désormais, Président du Comité Exécutif de l'Union Parlementaire Africaine. Il succède à Son Excellence, **Dr HAROUN KABADI**. C'est un honneur immense qui lui est fait, non seulement à titre personnel, mais également à l'ensemble du peuple tchadien.

Cependant, cet honneur s'accompagne de responsabilités. Nous sommes tous conscients des problèmes majeurs et multidimensionnels auxquels notre continent est confronté, entre autres le terrorisme, les conflits armés, les conséquences des changements climatiques et la mauvaise

gouvernance qui sont autant des défis que nous devons relever ensemble. Il est impératif que nous unissions nos efforts pour faire face à ces enjeux cruciaux.

Je réaffirme ici la disponibilité des parlements membres africains et du Secrétariat Général de l'Union Parlementaire Africaine à vous apporter tout l'accompagnement, l'appui et l'assistance dont vous aurez besoin pour mener à bien cette exaltante mission. Ensemble, nous pouvons travailler à la construction d'un avenir meilleur pour notre continent.

Enfin, je souhaite rendre un hommage appuyé à son Excellence, **Dr Haroun KABADI**, Président sortant du Comité Exécutif de l'Union Parlementaire Africaine. Sa grande sollicitude et sa disponibilité constante ont été des atouts précieux pour notre Organisation. Merci, Excellence, pour votre dévouement et votre service exemplaire.

Je vous remercie de votre aimable attention.

LE SECRETAIRE GENERAL DE L'UNION PARLEMENTAIRE AFRICAINE

Monsieur **IDI GADO BOUBACAR**